

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 598

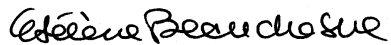
Avis est par les présentes donné que le règlement numéro 598 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 20 avril 2020, intitulé : "**Règlement numéro 598 autorisant divers travaux d'architectes et d'ingénieurs pour la préparation des plans et devis pour le projet d'agrandissement et d'aménagement de la nouvelle bibliothèque municipale au 2175, rue Girouard Ouest, à Saint-Hyacinthe et un emprunt de 1 236 000 \$**", a reçu l'approbation suivante :

- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 4 juin 2020.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Greffière à l'hôtel de ville, au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Saint-Hyacinthe, le 10 juin 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière